

Déposer ses coordonnées de paiement sur SYLAé

Votre contrat a été bien rempli, il a été déclaré éligible à l'aide, transmis à l'ASP et validé.

Il est maintenant le moment de déposer vos coordonnées de paiement sur SYLAé



Vous devez vous connecter sur <https://syla.e.asp-public.fr> pour :

- Déposer et/ou modifier vos coordonnées de paiement (RIB)
- Rattacher **votre dossier (le contrat)** au RIB sur lequel vous souhaitez être payé
- Suivre **les différents versements** en récupérant les avis de paiements



1 SIRET équivalent à un 1 compte SYLAé (si votre SIRET change en cours de contrat vous disposerez d'1 nouveau compte SYLAé)



Si votre établissement n'a jamais bénéficié de connexion SYLAé, **un code d'accès vous est envoyé par courrier postal** (à noter que l'envoi est non nominatif)



Si vous avez déjà bénéficié d'une connexion SYLAé pour un autre contrat ou dispositif, **vos informations de connexion restent les mêmes**



Pour aller plus loin voir le [guide de connexion SYLAé](#)